

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de  
l'enseignement supérieur et de la  
recherche

Arrêté du **14 SEP. 2018**

**modifiant l'arrêté du 14 janvier 2015 portant nomination des membres du comité technique  
des personnels enseignants titulaires et stagiaires de statut universitaire**

**La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,**

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret n° 2014-1092 du 26 septembre 2014 relatif à la création de comités techniques auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu l'arrêté du 14 janvier 2015 portant nomination des membres du comité technique des personnels enseignants titulaires et stagiaires de statut universitaire ;

**Arrête :**

## **Article 1<sup>er</sup>**

L'arrêté du 14 janvier 2015 susvisé est modifié comme suit : Véronique BENZAKEN est désignée en qualité de représentant du personnel titulaire au titre de l'Union nationale des syndicats autonomes Education en remplacement de Stéphane LEYMARIE.

## **Article 2**

L'arrêté du 14 janvier 2015 susvisé est modifié comme suit : Yves MARKOWICZ est désigné en qualité de représentant du personnel suppléant au titre de l'Union nationale des syndicats autonomes Education en remplacement de Véronique BENZAKEN.

## **Article 3**

Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>.

Fait le **14 SEP. 2018**

Pour la ministre et par délégation,  
Le directeur général des ressources humaines,

~~Le directeur général des ressources humaines~~

  
**Edouard GEFFRAY**